

Extrait du SNUipp-FSU 91

<http://91.snuipp.fr>

**Pétition pour le respect de nos
droits : PAS TOUCHE AUX
CAP ET CHSCT ! <dl
class='spip_document_1786
spip_documents
spip_documents_center' >
<dt><img
src='IMG/jpg/main_stop.jpg'**

width='103' height='126'
alt='JPEG - 6.2 ko' /></dt>
</dl>

- ACTUALITE -

Date de mise en ligne : lundi 11 juin 2018

SNUipp-FSU 91

Le gouvernement a présenté aux organisations syndicales représentatives ni plus ni moins qu'un projet de « suppression du paritarisme » afin de faciliter une « déconcentration managériale » de la Fonction publique.

Il envisage **une possible disparition des CHSCT** (comités hygiène, sécurité, conditions de travail) en les fusionnant avec les CT (comités techniques). La disparition des CHSCT ouvrirait la porte au non respect par les employeurs publics de leurs obligations en matière de santé et sécurité au travail.

Il a l'intention également de **supprimer les compétences des représentants des personnels** dans les CAP (commissions administratives paritaires) en prévoyant de ne plus les consulter sur :

les projets de mouvement des personnels,

l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement annuels nominatifs,

certaines sanctions disciplinaires...

Cela donnerait **davantage de marge de manoeuvre aux chefs de service et d'établissement**. Cette volonté gouvernementale de **contourner les élus** des personnels est en contradiction avec le statut qui prévoit notamment que les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs représentants, à leur gestion collective et à l'organisation des services publics.

Ces orientations sont en rupture avec le travail réalisé actuellement par les représentant.e.s et les élu.e.s des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire de hiérarchies ou des erreurs de l'administration.

Nous refusons ces projets et demandons le respect et l'amélioration de nos droits.

